

## Cityscoot arrive à Rome : bientôt 500 scooters dans la ville

### Après Milan en janvier, Cityscoot continue son expansion internationale dans la capitale italienne

**Rome, 12 juin 2019** – Cityscoot annonce aujourd’hui l’ouverture de son service dans la ville de Rome avec 200 scooters qui deviendront bientôt 500 et, dans les prochains mois, 1 000. La phase de bêta-test ayant été couronnée de succès, le service est désormais opérationnel.

Cityscoot, déjà présent à Paris, Nice et Milan, a préparé son implantation en collaborant étroitement avec la municipalité de Rome pour contribuer efficacement à soutenir la mobilité dans la capitale. Cityscoot s'est toujours attaché à développer de manière coordonnée son service avec les pouvoirs publics locaux afin de permettre le développement durable du partage de scooters électriques en free-floating et d'assurer une parfaite complémentarité avec les transports publics.

*"Après Milan, Cityscoot est très fier de continuer son implantation internationale à Rome. Être présent dans une deuxième capitale européenne après Paris est un symbole très fort pour nous. Nous sommes convaincus que l'avenir de la mobilité urbaine ne peut être autre que "0 émission" et "0 bruit". Nous pensons que cela représente une valeur énorme pour une ville comme Rome, où la circulation est une problématique très complexe. Nous avons l'intention de continuer à collaborer activement avec la municipalité pour que Cityscoot représente une alternative valable et durable pour se déplacer dans la capitale, d'une manière agile et rapide", s'enthousiasme Bertrand Fleurose, Président et Fondateur de Cityscoot.*

*"Il s'agit d'un nouveau service de partage de scooters électriques mis à la disposition de la ville : nous étendons ainsi le réseau de véhicules totalement éco-responsables. Rome s'avère une fois de plus un pôle d'attraction pour les entreprises qui veulent investir sur le territoire. La mobilité électrique et partagée représente l'avenir de nos villes et est un défi que nous avons décidé de relever. Avec Cityscoot, nous enrichissons l'offre de véhicules agiles, rapides et écologiques pour les citoyens et les touristes. C'est un service qui a déjà reçu d'excellents retours d'information de la part des utilisateurs et nous nous réjouissons de son expansion dans toute la capitale", déclare la maire de Rome, Virginia Raggi.*

Cityscoot lancera bientôt d'importantes initiatives à Rome pour assurer une conduite sûre : comme cela a déjà été testé avec succès à Milan, Cityscoot offrira aux utilisateurs moins expérimentés un cours de conduite gratuit avec des instructeurs qualifiés pour leur permettre d'acquérir des connaissances techniques et une meilleure maîtrise du véhicule en toutes circonstances. La réussite de l'examen est un véritable "test d'aptitude" à la conduite et une condition essentielle à l'utilisation du service si l'utilisateur, lors de son inscription, déclare ne pas être un expert. En outre, Cityscoot offrira à ses utilisateurs des cours de premiers secours gratuits en collaboration avec la Croix-Rouge italienne, afin de leur fournir les connaissances de base pour gérer les urgences routières. Ces réunions, d'une durée d'environ deux heures, permettront au personnel de la Croix-Rouge possédant des qualifications spécifiques pour enseigner les techniques de premiers secours de donner des instructions théoriques et pratiques et d'illustrer les risques et les manœuvres à effectuer pour agir rapidement et correctement en cas d'urgence routière.

Cityscoot, fondée en 2014 par Bertrand Fleurose, actuel PDG, compte actuellement 220 collaborateurs en France et 60 entre Milan et Rome. Le service, lancé à Paris en 2016 et étendu à la ville de Nice en 2018, atteignant plus

de 136 000 utilisateurs, est arrivé à Milan en janvier de cette année. Depuis la date de lancement, les scooters Cityscoot ont été utilisés par les Milanais pour parcourir quelques 380 000 km (l'équivalent de la distance de la terre à la lune !), pour un total de 1 140 000 minutes, correspondant à 792 jours, soit plus de 2 ans, avec une économie de CO2 de 23 000 kg si ces trajets avaient été effectués avec des scooters thermiques.

On ne change pas une méthode qui gagne : le scooter Cityscoot roule toujours à une vitesse de 45 km/h pour une utilisation urbaine sûre. Avec des scooters équipés d'un moteur électrique à la pointe de la technologie, Cityscoot garantit une conduite silencieuse, fiable et robuste et vise à améliorer la qualité de la vie urbaine à Rome en offrant un service écologique et innovant. Le système de réservation est entièrement connecté : aucune clé ni carte de crédit ni terminal de recharge n'est nécessaire. L'utilisateur doit simplement télécharger l'application Cityscoot sur son smartphone, Android ou iPhone, et l'utiliser pour localiser le scooter disponible le plus proche, vérifier l'état de la batterie et le réserver gratuitement pendant 10 minutes, le temps de l'atteindre. Pour le déverrouiller, l'utilisateur peut utiliser l'application ou l'affichage du scooter en entrant le code à 4 chiffres reçu lors de la confirmation de la réservation, et ainsi démarrer la location.

Comme dans les autres villes, Cityscoot a choisi LeasePlan, leader mondial de la gestion de flotte et de la mobilité, comme partenaire pour le financement du service et l'extension de sa flotte en Italie.

*"Nous voulions travailler aux côtés d'une marque importante du secteur et d'un partenaire qui s'est immédiatement avéré professionnel et stimulant pour démarrer ce partenariat. Un service, entre autres, qui répond également aux besoins de réduction du trafic, d'amélioration de la qualité de vie des villes et qui représente une initiative efficace et concrète pour le respect de l'environnement. Notre Groupe, engagé dans le développement durable, s'est engagé dans une stratégie de positionnement actif dans ce cadre, avec des objectifs clairs et affirmés, comme l'ambitieux projet d'atteindre l'objectif de zéro émission pour l'ensemble de la flotte gérée à l'horizon 2030"*

L'assurance du service, pendant toute la durée de la location du véhicule, est garantie par le partenariat avec Allianz S.p.A., l'un des principaux assureurs italiens et membre du groupe Allianz SE, leader mondial en assurance financière. Le partenariat avec Allianz en Italie s'inscrit dans la continuité de celui déjà initié avec la start-up Cityscoot en France.

**Leonardo Felician, responsable Insurance Products P&C d'Allianz S.p.A.** commente : *"Allianz est synonyme de services innovants dans le secteur de l'assurance et promeut globalement des solutions pour la mobilité durable, l'environnement et l'économie solidaire. Le partenariat avec Cityscoot, tant à Milan qu'à Rome, va dans ce sens, assurant la nouvelle flotte de scooters électriques avec un produit tous risques"*.

Allianz a fourni une couverture d'assurance complète pour le service de partage de scooters, y compris la responsabilité civile automobile, le feu, le vol, le vandalisme, les événements naturels et les blessures des conducteurs. De cette façon, les utilisateurs de Cityscoot sont couverts de manière globale pour les dommages subis et involontairement causés aux personnes et aux biens.

Le coût de base du service est de 0,29 € la minute, mais les utilisateurs peuvent acheter le forfait CityRider qui leur permet de voyager pendant 100 minutes pour un coût total de 22 €, soit 0,22 € la minute. Pour les clients réguliers, Cityscoot propose également un programme de fidélité qui leur permet d'accumuler des minutes gratuites, créditées dès le mois suivant. Le service est disponible pour les personnes majeures et ne nécessite pas d'abonnement, permettant ainsi de ne payer que les minutes d'utilisation réelle.



Suivre Cityscoot sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)